



Partenariat Stratégique : EPI Sousse et l'ISBA-TP Marseille 2025-2030

EPI Sousse et l'Institut Supérieur du Bâtiment et des Travaux Publics (ISBA-TP) de Marseille, une institution de référence en France dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, sont heureux d'annoncer la signature d'un partenariat stratégique. Ce rapprochement s'inscrit dans une démarche visant à promouvoir l'excellence académique et professionnelle.

Objectifs du Partenariat

Ce partenariat repose sur une vision commune d'innovation et de coopération, avec pour mission de :

- Offrir des opportunités uniques d'apprentissage et de développement aux étudiants.
- Renforcer les initiatives communes en matière de recherche, formation et transfert de compétences.

Points Clés de la Convention

1. Mobilité des étudiants

Les étudiants pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour poursuivre leurs études à l'ISBA-TP.

2. Double diplomation

Un parcours pédagogique dédié permettra aux étudiants d'obtenir une double diplomation reconnue par les deux institutions.

3. Collaboration en Recherche et Développement (R&D)

- Codirection de thèses et cotutelle.
- Organisation de colloques, conférences et projets de recherche communs.
- Mise en place de formations spécialisées de courte durée.

4. Appels à projets collaboratifs

Participation conjointe à des appels à projets en R&D et à des activités de formation partagées.

5. Co-diplomation

Développement de solutions pour une co-diplomation entre les deux établissements.

Avantages pour les Étudiants d'EPI

- **Exonération des frais d'inscription** : Les étudiants d'EPI bénéficiant de l'appui de leur direction seront exemptés des frais d'inscription à l'ISBA-TP (1 000 euros).
 - **Admission simplifiée** : Les étudiants d'EPI seront admis automatiquement à l'ISBA-TP, sous réserve de compléter leurs dossiers, sans passer par les procédures de Campus France.
-

FAQ

1. Qui est éligible à ce programme ?

- Étudiants de 5^e année Génie Civil d'EPI-Polytechnique.
- Étudiants de 6^e année Architecture d'EPI-Architecture.

2. Comment postuler ?

- Les étudiants éligibles peuvent postuler au début de l'année universitaire avec une recommandation officielle d'EPI.

3. Qu'est-ce qu'un diplôme d'ingénieur spécialisé ?

Un **diplôme d'ingénieur spécialisé** est un diplôme de niveau **Bac+6** qui offre une expertise avancée dans des domaines spécifiques du **Génie Civil et d'Architecture**, tels que les infrastructures complexes, les matériaux innovants, ou l'ingénierie durable.

Il allie formation théorique approfondie et projets pratiques, préparant les diplômés à relever les défis technologiques et à se démarquer sur le marché de l'emploi grâce à une spécialisation de haut niveau.

Ce partenariat marque une étape décisive dans le renforcement des échanges académiques et scientifiques entre la Tunisie et la France, au service des étudiants et des futurs professionnels.